

LE MOT DU MAIRE PIERRE SUZZARINI

Et nous voilà en 2023 ! Une première étape du mandat vient d'être franchie. Depuis le début de ce mandat, en plus de la gestion déjà importante de la commune, nous avons fait face à une crise sanitaire, un accueil de ressortissants fuyant un conflit, un dérèglement climatique avec une gestion difficile de l'eau cet été. Excusez du peu ! Et ce n'est pas la faute à pas de chance mais bel et bien à des modifications profondes dues aux impacts que nous humains avons sur l'environnement. Si nous ne changeons rien, si nous faisons comme on a toujours fait comme je l'entends si souvent, ces phénomènes perdureront et s'amplifieront. Souvenez-vous, lors des élections municipales, notre équipe *Partageons Demain* vous présentait tout un programme de transition écologique et social.

Ce travail de fond nous a permis dès le début du mandat de répondre à un appel à projet de l'État, *Petites Villes de Demain*, sur lequel nous avons été retenus bien qu'étant une toute petite commune.

Cela nous a donné des moyens de réflexions et d'analyse pour inscrire Mens et son bassin de vie dans un avenir adapté aux changements cités plus haut et de signer une convention avec l'État, le Département et la Communauté de communes ce mois de décembre.

Pour la suite de ce mandat et dès cette année 2023, nous allons lancer les travaux pour que cela ne soit plus comme avant mais tourné vers un avenir en adéquation avec le milieu qui nous permet de vivre. Nous allons explorer les axes énergétiques, habitabilité, mobilité, territoire d'activité, place des habitants dans l'espace public, lien social.

Dès ce mois de janvier, nous allons pouvoir échanger de vive voix sur tous ces projets avec plusieurs réunions publiques et la rencontre pour les vœux le vendredi 27. Soyons ensemble, discutons, réfléchissons. C'est pour cette raison, que dès le début du mandat, nous avons accentué notre

soutien à la vie associative et aux animations. Pour que les mensois et les mensoises se rencontrent. La dernière belle initiative est issue de quelques personnes, catalysée par Mixages et accompagnée par la mairie ; c'est le calendrier de l'avent qui nous a rassemblés tous les soirs de décembre.

Je vous souhaite une très belle année 2023.



Une soirée de l'avent, décembre 2021 © Matthieu Avrain

- 02 INFOS MUNICIPALES
- 08 VIE DU VILLAGE
- 10 COIN DES ASSOCIATIONS
- 14 EXPRESSION DE LA MINORITÉ
- 15 COURRIER DES LECTEURS
- 16 ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT



En Bref!

QUELQUES-UNES DES ACTIONS DES COMMISSIONS ET DES ÉLU.ES

URBANISME / LOGEMENT

- Réunion de travail avec le service patrimonial du département sur les travaux à venir de l'église, du temple et des fontaines.
 - Participation à une journée de débats de *Un toit pour tous* à Grenoble sur la transition écologique et le logement très social.
 - Travail de modernisation de notre réseau d'éclairage public avec une programmation de l'extinction opérationnelle le 7 décembre.
- Les hameaux suivront en janvier.

MOBILITÉS

- Participation à un webinar sur la stratégie de stationnement pour les vélos.
- Participation à la fête de la remise en service de la ligne de chemin de fer Grenoble - Gap le 11 décembre à Clelles et à Lus-la-Croix-Haute.

TOURISME

- Lancement du travail de réflexion sur l'accueil touristique.
- Travail de préparation des prochains contrats pour le camping et l'auberge.

AGRICULTURE

- Séminaire atelier alimentation du groupe de pilotage concernant l'outil de production alimentaire *La Marmotière* à Châtel-en-Trièves.

ÉNERGIE

- Webinaire avec ENEDIS concernant les scénarios et organisations à prendre en compte dans le cas d'un risque de coupures.

ÉCONOMIE / TERRITOIRE ET MUTUALISATION

- Signature de la convention de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) avec les différentes parties prenantes (Préfet, Département, Communauté de communes et commune de Mens) en présence de l'AURG, DDT, maison du territoire, élus...
- Déambulation dans le village pour visite des différents projets de la commune. Étape à la future Maison de santé avec le préfet.
- Signature aux Sagnes des conventions dans le cadre de la création de l'entreprise à but d'emploi (EBE) avec la Préfecture, le Département, Pôle Emploi et la Communauté de communes du Trièves.

GENTIANE VERNAY

À Vos AGENDAS !

**VOEUX
DU MAIRE**

**VENDREDI
27 JANVIER 2023
18H
À L'ESPACE CULTUREL**

2023

RÉUNION PUBLIQUE

**MERCREDI 11 JANVIER
À 18H
À L'ESPACE CULTUREL
PROJET D'AMÉNAGEMENT
ET DE RÉSEAUX
DE LA RUE DES ALPAGES
SECTEUR LA CROIX -
BAS ST GENIS**





L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE EST SIGNÉE !

M. Prévost, préfet de l'Isère, M. Suzzarini, maire de Mens, M. Fauconnier, président de la Communauté de communes du Trièves, M^{me} Puissat, Conseillère départementale déléguée aux ORT.

La convention est conclue pour une durée de 5 ans. Elle pourra être prorogée par accord des parties.

La labellisation PVD de la commune de Mens a permis une phase d'initialisation (diagnostics, analyse territoriale et spatialisation des enjeux) qui amène aujourd'hui à une formalisation suffisante de la stratégie de revitalisation pour signer une convention ORT avec la Communauté de communes du Trièves, l'Etat et le Conseil Départemental.

La commune et l'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) ont défini un projet de revitalisation en lien avec la cohérence des projets à l'échelle territoriale du Trièves, et précisé les objectifs poursuivis ainsi que les secteurs d'intervention à l'échelle du périmètre d'intervention (fiches-actions).

À la date de signature de la convention (16/12/2022), la commune de Mens s'engage dans le dispositif au côté de la Communauté de communes du Trièves (délibération de la commune le 06/12/2022 et de l'intercommunalité lors du conseil communautaire en date du 12/12/2022) à coordonner leurs efforts pour assurer le succès de la mise en œuvre du dispositif ORT sur le territoire et la réalisation des actions inscrites dans la convention.

POUR RAPPEL :

Une convention-cadre valant ORT. L'ORT est un outil :

- permettant de faire émerger des synergies visant à lutter contre la dévitalisation des centres-villes. Elle donne l'opportunité aux collectivités de s'engager autour d'un projet d'animation et de requalification du cœur de la commune ciblée, à travers des actions sur l'habitat, le commerce, le foncier, les patrimoines, les équipements, les espaces publics, les connexions inter-quartiers, l'urbanisme durable, le cadre de vie, ...

- prévu pour des territoires dont la ville principale connaît des problèmes structurels de dévitalisation ou nécessitant de conforter ses fonctions de centralité en raison de risques de fragilisation, l'ORT peut profiter à des villes secondaires subissant également des phénomènes de déqualification.

Un outil à inscrire dans une stratégie de long terme. La revitalisation des centres bourgs relève nécessairement d'une politique sur le long terme. Les nouveaux outils fournis par la loi ELAN dans le cadre de l'ORT peuvent permettre d'impulser plus rapidement une dynamique, mais doivent s'inscrire dans une vision élargie du rôle et du potentiel qu'offrent les centralités.

Cela suppose aussi d'inscrire le développement de Mens, en tant que centralité, dans une stratégie globale à l'échelle du bassin de vie, impliquant une priorisation de l'action publique et une recherche de complémentarités entre les pôles.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

L'ORT vise à mettre en œuvre un projet urbain, économique et social de revitalisation du territoire concerné, en permettant l'adaptation aux enjeux climatiques ; de lutter contre la vacance des logements, des locaux commerciaux et artisanaux, contre l'habitat indigne ; de réhabiliter les friches urbaines et de valoriser le patrimoine bâti.

Il s'agit d'un cadre partenarial intégrateur, permettant de construire un projet en cohérence avec l'ensemble de l'EPCI. D'autres communes volontaires que la ville principale de l'EPCI peuvent signer, ainsi que des personnes publiques ou privées.

AMANDINE BOUTTIN-DELUS

Vendredi 16/12/2022 en mairie



PERMANENCE MENSUELLE PETITES VILLES DE DEMAIN :

Mercredi 15 février 2023 : de 16h à 18h en mairie, venez partager vos interrogations avec AMANDINE BOUTTIN-DELUS, cheffe de projet. Avec elle, exceptionnellement sur cette date, une personne de l'équipe d'accompagnement du projet de tiers-lieu sera présente pour répondre à vos questions sur les résultats de l'enquête qui avait été réalisée et l'avancement du projet de tiers-lieu qui prendra ses quartiers dans l'ancienne Trésorerie publique.

UNE RICHE ANNÉE DE CONSEILS MUNICIPAUX



Le conseil municipal, instance décisionnelle, rythme l'action municipale à travers les débats sur les délibérations, essentielles à la fois pour la gestion de la commune, la qualité des services et les projets. Il permet au travail des commissions et des élu(e)s de se concrétiser par des décisions actées et soumises au contrôle préfectoral.

Le conseil municipal est ouvert au public, informé des dates de conseil via le TUM et des ordres du jour via l'affichage public.

L'ordre du jour est souvent perçu comme technique. Pour le rendre plus vivant, des présentations de structures ou de projets ont lieu en début de conseil, et les questions diverses permettent d'aborder d'autres sujets d'actualité. La parole est donnée en fin de conseil au public.

Le conseil municipal est un lieu de débat constructif, avec assez fréquemment des propositions de modification de contenus de délibérations ou de motions, en cours de séance, généralement acceptées.

Sur les sujets les plus importants, les membres du conseil se réunissent de manière informelle et privée en amont des conseils. Les votes en conseil sont le plus souvent consensuels puisque en 2022, sur 88 délibérations, 82 ont été votées à l'unanimité (93%), dont celles concernant le budget. 2 délibérations seulement ont connu des votes contre.

Voici une présentation thématique des temps forts des conseils municipaux de l'année 2022. Merci aux employé(e)s de la mairie dont le travail est essentiel pour le bon fonctionnement du conseil municipal et de la commune.

LES PRÉSENTATIONS DE STRUCTURES OU DE PROJETS

En 2022, le conseil municipal a été l'occasion de présenter le centre de vaccination de Mens ouvert en hiver 2021-2022 et de donner la parole à *Mixages*, au *collectif de l'étoile de Veynes* (ligne SNCF) et à *Pep's Trièves* (Territoire Zéro Chômeur Longue Durée).

LES DÉLIBÉRATIONS STRUCTURANTES

Vote du budget au conseil municipal de mars, approbation des comptes de gestion et administratifs du budget général et du budget eau et assainissement 2021, votes des budgets primitifs de 2022, vote des taux de fiscalité, vote des subventions aux associations. Décisions modificatives du budget général et/ou du budget eau et assainissement en janvier, en mai et en novembre. Adoption des tarifs 2023 eau et assainissement en septembre et des autres tarifs municipaux 2023 en décembre.

PETITE VILLE DE DEMAIN (PVD) : UNE EFFERVESCENCE ET DÈS 2023 DES TRADUCTIONS CONCRÈTES !

⇒ **EN JANVIER**, adhésion à l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise et assistance à la commune dans le montage de la convention PVD – Opération de Revitalisation du territoire.

⇒ **EN FÉVRIER**, convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour des données et une enquête sur l'artisanat à Mens.

⇒ **EN FÉVRIER**, en rendu acte, *Soliha Isère Savoie* est retenu pour une étude d'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain.

⇒ **EN MARS**, autorisation donnée au maire de demande de subvention pour le Tiers-lieu.

⇒ **EN MARS**, plan de financement de l'étude et des travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics.

⇒ **EN MARS**, en rendu acte, *Arter* retenu pour l'étude sur les mobilités et le stationnement.

⇒ **EN NOVEMBRE**, en rendu acte, le bureau d'étude *Thévenet* retenu pour la maîtrise d'œuvre de la rénovation énergétique des bâtiments publics.

⇒ **EN DÉCEMBRE**, signature de la convention cadre PVD valant Opération de Revitalisation du Territoire.

RESSOURCES HUMAINES :

⇒ **EN JANVIER**, création d'emplois non permanents au centre de vaccination, aux services techniques (été) et à la piscine.

⇒ **EN JANVIER**, augmentation des heures du poste comptable de 25 à 28h/semaine.

⇒ **EN MAI**, élargissement du régime indemnitaire aux agents de la piscine.

⇒ **EN JUILLET**, mise en place d'un chantier jeunes pour 3 jeunes.

⇒ **EN DÉCEMBRE**, adoption d'un contrat de travail de trois mois pour le poste comptable suite au départ de la personne occupant le poste et suite à un recrutement infructueux.

AUTRES SUJETS...

TRAVAUX-RÉSEAUX

- ⇒ **EN FÉVRIER**, sollicitation de *TE 38* pour un diagnostic éclairage public.
- ⇒ **EN AVRIL**, adhésion à *TE 38* et transfert de la compétence éclairage public, choix du forfait Maxilum pour la maintenance.
- ⇒ **EN AVRIL**, approbation de l'avant-projet des travaux d'enfouissement électricité et télécommunication rue Rippert et rue des Alpages.
- ⇒ **EN JUIN**, demande de subvention pour les travaux de voirie de Ser Clapi et de Doya.
- ⇒ **EN SEPTEMBRE**, adoption du rapport annuel prix et qualité du service eau et assainissement.
- ⇒ **EN SEPTEMBRE**, adoption du protocole d'extinction de l'éclairage public et en novembre, adoption des heures d'extinction.
- ⇒ **EN OCTOBRE**, demande de subvention pour la route de Foreyre.
- ⇒ **EN DÉCEMBRE**, adoption d'un plan de travaux concernant l'éclairage public.

BÂTIMENTS PUBLICS

- ⇒ **EN JUILLET**, demande de subvention pour des travaux au bâtiment de la cure.
- ⇒ **EN OCTOBRE**, vente à la Communauté de communes du Trièves de locaux des Sagnes pour le projet *Pep's Trièves*.
- ⇒ **EN NOVEMBRE**, acquisition du bâtiment de l'ancienne trésorerie.
- ⇒ **EN DÉCEMBRE**, suite au départ à la retraite du gérant, reprise du matériel de l'auberge de Mens.

DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

- ⇒ **EN FÉVRIER**, création du comité de site de l'Espace Naturel Sensible du Marais des Mines.
- ⇒ **EN MARS**, convention cuisine des Sagnes.
- ⇒ **EN MAI**, soutien au développement de *La Fabrique du Trièves, d'évènements* (film) et de *La Graffeuse*.
- ⇒ **EN MAI**, demande de subvention à l'Agence Régionale de la Santé pour le projet alimentation-santé-environnement.
- ⇒ **EN MAI**, demande de remboursement des dépenses du centre de vaccination par l'Agence Régionale de la Santé.
- ⇒ **EN JUIN**, demande de subvention pour les parcours de promenade et patrimonial.
- ⇒ **EN SEPTEMBRE**, résiliation pour motif d'intérêt général de la convention avec BLV loisirs d'occupation du camping.

AVIS, MOTIONS ET VŒUX

- ⇒ **EN JANVIER**, motion sur l'enquête publique sur la RD 1075, voir la motion sur le site de la mairie.
- ⇒ **EN MARS**, vœu de solidarité avec l'Ukraine.
- ⇒ **EN AVRIL**, avis sur le plan de protection de l'air de l'agglomération grenobloise, voir l'avis sur le site de la mairie.
- ⇒ **EN MAI**, motion sur les Groupes d'Action Locale du programme *Leader* (subventions européennes) en faveur de la proximité.

RENDU ACTE

- ⇒ **EN MARS**, *Alp'Etudes* retenu pour étude de révision du schéma directeur d'assainissement.
- ⇒ **EN MAI**, le Conservatoire des Espaces Naturels retenu pour l'étude de l'Espace Naturel Sensible.
- ⇒ **EN JUILLET**, *Comm'une couleur* retenu pour la révision du nuancier communal.

QUESTIONS DIVERSES (SANS PARLER DES FESTIVITÉS ANNONCÉES ET DÉCRITES)

- ⇒ **EN JANVIER**, organisation des élections et du recensement.
- ⇒ **EN FÉVRIER**, le Zéro Artificialisation Nette de la loi climat résilience et le programme *Leader* (subventions européennes).
- ⇒ **EN AVRIL**, point sur le convoi en Ukraine.
- ⇒ **EN JUIN**, mise en place de la navette du marché et fermeture de la route entre l'Office de Tourisme et le carrefour boulevard E. Arnaud/ Rue du Bourg.
- ⇒ **EN OCTOBRE**, le Trièves devient officiellement *Territoire Zéro Chômeur Longue Durée*.
- ⇒ **EN OCTOBRE**, annonce de la signature de l'achat de la parcelle de l'ancien silo.
- **EN NOVEMBRE**, le point d'information touristique est transféré à la commune en 2024.

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS AUX CONSEILS MUNICIPAUX DE 2023 !

CLAUDE DIDIER



INVITATION LE LUNDI 16 JANVIER 2023

À 20 HEURES À MENS – ESPACE CULTUREL SALLE CHATEL



Mens en Trièves



REPRISE DE L'ACCUEIL TOURISTIQUE PAR LA COMMUNE DE MENS, LA RÉFLEXION DÉMARRE

En 2021, la Communauté de communes a lancé un diagnostic sur l'accueil touristique dans le Trièves. Suite aux conclusions et aux préconisations rendues, les élus ont fait le choix de modifier les modalités de l'accueil/information des touristes avec la création d'une maison de pays à Clelles gérée par le service tourisme de la Communauté de communes et la mise en place d'un réseau de relais communaux d'informations touristiques sur le territoire. D'autres acteurs seront également sollicités, sur la base du volontariat, pour compléter ce maillage comme les hébergeurs et les membres de la *Route des Savoirs-faire...*

L'actuel office du tourisme de Mens fonctionnera jusqu'à fin septembre 2023. Nous avons donc un temps de préparation pour organiser et assurer la mise en place de l'accueil touristique sur la commune. Le pilotage de ce travail est confié à l'association *Trièves Actions Tourisme* en lien avec la commission économie et tourisme de la commune. L'objectif est d'intégrer cet accueil dans le projet plus global de création d'un tiers lieu qui, à ce stade des réflexions, comprendra un espace de co-working, l'accueil touristique, un pôle mobilité, l'espace public numérique du Trièves et la médiathèque.

Plusieurs actions sont programmées de mi-décembre à fin-février :

- différents temps de rencontres et d'échanges avec les habitants et les visiteurs notamment lors des marchés de Mens ;
- une réunion et des échanges avec les professionnels (commerçants, producteurs, artisans d'art, restaurateurs, hébergeurs, pourvoyeurs d'activités sportives, culturelles...);
- des échanges avec le service tourisme de la Communauté de communes, les communes proches, le parc du Vercors dans le cadre du projet *Mens, porte du Vercors...*

N'hésitez pas à participer aux temps d'échanges que nous allons organiser. Toutes les contributions comptent pour proposer un accueil touristique authentique, emblème de l'identité de notre territoire et de ses habitants, leur histoire, leur actualité.

L'ÉQUIPE DE TRIÈVES ACTIONS TOURISME

LA PROCHAINE DATE : POUR LES PROFESSIONNELS LE 16 JANVIER À 20 HEURES ESPACE CULTUREL SALLE CHATEL



TÉLÉTHON

Encore une fois vous avez répondu présents et nous vous en remercions.

Tout a été vendu!

Le bénéfice de cette manifestation, soit 937.10 €, a été reversé à l'AMF, auquel nous avons joint 500 € de don du club *Bel Âge*, 300 € de don de l'association *Rochassac* et plusieurs dons de particuliers.

Soit au total 1781, 10 € reversés au Téléthon.

Merci encore à vous tous pour votre participation.

Remerciements également au service technique de la commune pour la logistique, mais aussi à nos partenaires habituels, la boucherie *Marcou* et l'équipe du *Petit Marché* pour leur aide et leur disponibilité lors de cette manifestation.

Merci à tous et RDV en 2023."



COLIS DE NOËL/REPAS DES AÎNÉS

160 colis de Noël pour les personnes âgées de 75 ans et plus de la commune de Mens ont été préparés et distribués par les Membres du CCAS avec l'aide des membres de la commission Vie Quotidienne. Cette année encore, les colis sont composés de produits venant des commerçants locaux, *le Petit Marché* et les chocolats de la pâtisserie *la Bouffette*.

Un grand merci à Annie CHEMIN qui a offert des livres de ses oeuvres à la commune pour en faire bénéficier les personnes qui ont reçu ce colis.

Le CCAS a offert des colis au collectif d'entraide cette année encore. **Le 21 janvier 2023 aura lieu le repas des Aînés.** Une invitation sera envoyée aux personnes qui n'ont pas choisi le colis de Noël. Il se déroulera à la salle des Sagnes. Le menu sera préparé par le *Café des arts*.

Un grand merci aux membres du CCAS et de la vie quotidienne pour leur travail et leur fidélité.

Nous vous souhaitons une très belle année 2023.



VIE QUOTIDIENNE

Les membres de la commission *Vie Quotidienne* se sont réunis pour décorer le village pour les fêtes de Noël avec l'aide du personnel du service technique. Des nouveaux bonhommes de neige ont rejoint les copains cette année. Un grand bravo et merci à tous.

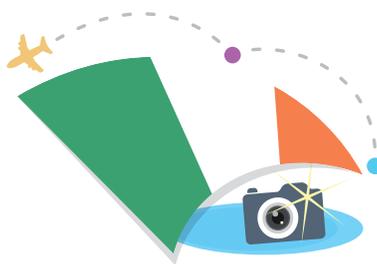
Bravo également aux commerçants et aux habitants pour leurs belles décorations.



CLUB BEL ÂGE

Le *Club Bel âge* organise un voyage en Irlande du 24 juin au 1^{er} juillet 2023.

Il est ouvert à toute personne qui serait intéressée. Pour obtenir toutes les précisions que vous souhaitez, nous vous invitons à contacter directement le Président au 06 33 93 75 71 ou par mail : bel.age.de.mens@gmail.com



COMMISSION ÉGALITÉ DES GENRES

COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE LUNDI 16 JANVIER

La première réunion de la commission municipale traitant de la question de l'égalité de genre a eu lieu le 9 novembre. Des envies de réaliser des actions concrètes y sont nées, à destination de l'ensemble de la population, hommes y compris bien sûr, car le constat est fait que le chemin vers l'égalité ne se fera pas sans eux. Une première proposition est de travailler sur une sélection de lectures pour enfants à recommander dans le TUM, et la mise en place d'un événement public



familial, en lien avec les partenaires qui souhaitent participer ...

Tout est encore à imaginer ! D'autres actions ont été également évoquées.

Pour mettre en œuvre ces actions et notamment celle autour de la lecture pour enfants, nous vous invitons à la prochaine réunion de la commission, **le lundi 16 janvier à 19h à la mairie de Mens.**

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS !

À LA RECHERCHE DU PÈRE-NOËL

Samedi 10 Décembre, ils étaient nombreux devant la mairie à venir pour partir à la recherche du Père-Noël qui s'était perdu dans les rues de Mens.

Le Petit Poucet, dans son histoire, avait semé des cailloux blancs sur le chemin mais le Père-Noël aidé de ses lutins avait perdu des papillotes que petits et grands ont ramassé avec enthousiasme. Des haltes Place de La Halle, devant la Friperie et Place des Tisserands ont permis à la déambulation de rester plus ou moins groupée.

Finalement, c'est Place du Vercors que les retrouvailles ont eu lieu. Le Père-Noël attendait tout le monde, dans sa cabane. De nombreuses photos ont été prises pour immortaliser cet instant tant apprécié des enfants.

Quelle surprise et quel émerveillement quand le Père-Noël a illuminé le sapin!

Puis, la chorale du Club *Bel Age*, sous la direction d'ANDRÉ LEENHARDT, a entonné des chants de Noël qui, pour certains, ont été repris par tous.

Pour terminer la soirée, un feu d'artifice a illuminé le ciel de mille couleurs.

**Rendez-vous est pris
pour l'année prochaine !**

Merci à la commission Animations pour cette belle initiative.

FRANÇOISE STREIT





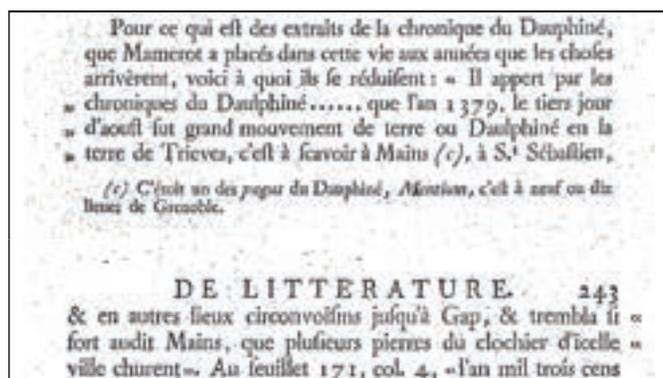
À MENS SE RAPPELLE-T-ON DES CATASTROPHES PASSÉES ?

VOICI EN PLUSIEURS ÉPISODES UN PETIT RAPPEL DE CES CATASTROPHES MENSOISES QUE LES ARCHIVES NOUS RÉVÈLENT.

PREMIER ÉPISODE : LA NATURE

TREMBLEMENT DE TERRE

Le 3 août 1379 fut un grand mouvement de terre en la terre de Trièves, à Mens, à St-Sébastien, et en autres lieux circonvoisins jusqu'à Gap, & trembla si fort au dit Mens, que *plusieurs pierres du clocher d'icelle ville churent.*



Mémoire de littérature du Dauphiné

truit des incidents graves, qui se sont déjà produits dans le passé, sont à craindre."

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE ALORS :

- ⇒ que le barrage en enrochement des Planches, les pilotis, les plantations ... seront rétablis avec le plus grand soin,
- ⇒ qu'un aqueduc destiné à assurer le passage des eaux qui descendent de Jougaratte, de Menglas et d'Amillière sera construit...

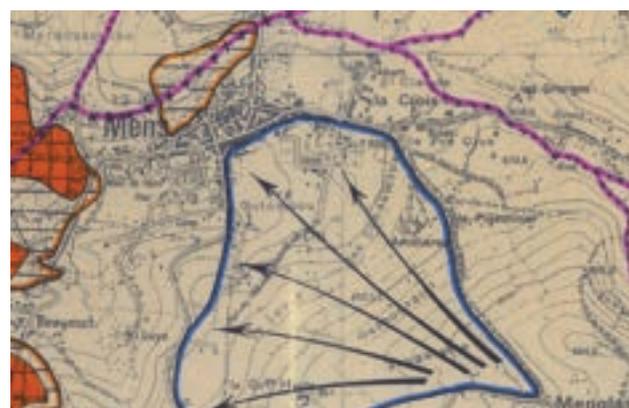
Les Planches



Seule la partie avale du canal de dérivation des eaux paraît avoir été réalisée (en rouge) ...

En 1946, curieusement, la commune programme à nouveau des travaux de dérivation de l'eau descendant d'Amillière...

Par voie de conséquence le secteur amont du bourg est aujourd'hui encore classé en zone de risque d'inondation par ruissellement par le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN).



RTM PPRN Mens St-Genis

Sources :
Archives municipales de Mens, inondation 1882, 1946
Mémoire de littérature du Dauphiné feuillet 171 col.4
PLU/ RTM PPRN Mens St-Genis DDA38-

INONDATION EN 1882

Voici le rapport du maire au conseil municipal :
À la fin des grandes pluies de septembre et octobre derniers, le vendredi 27 octobre, le sol étant saturé d'eau et la pluie tombant sans relâche, les torrents de l'Hôte, de la Vanne et leurs petits affluents démesurément grossis sortirent de leurs lits et ravagèrent tout ce qui se trouvait sur leur passage.

La commune de Mens fut particulièrement atteinte et les propriétés particulières ainsi que les chemins furent sérieusement dégradés.

Les eaux descendues des mas de Jougaratte, Menglas et Amillières qui s'abattirent sur Mens en quantités considérables auraient sûrement occasionné des dégâts graves dans le bourg si quelques habitants et les agents communaux n'avaient détourné les 9/10^e vers les terres, ce qui n'a pas empêché certaines terres et certaines places d'être inondées. Les canaux des fontaines déjà en fort mauvais état furent crevés en plusieurs endroits par ces surcharges d'eau.

Enfin le barrage en enrochement des Planches qui soutient une partie des habitations du Bourg fut puissamment endommagé ainsi que les pilots et plantations qui bordent le torrent de l'Hôte et empêchent le glissement des terres.

Le sol glaiseux sur lequel sont bâties un certain nombre d'habitations de Mens étant fortement actionné par le torrent de l'Hôte et le barrage qui assure la solidité de ces habitations étant en partie dé-



MIXAGES

ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

Agenda Mixages

janvier 2023

Jusqu'au 31 janvier

EXPOSITION

SONORE ET VISUELLE

ENFANTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS AVEC
L'ATTRAPE-VOIX ET LA GRAFFEUSE

« **FORESTIVITÉ** »

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H30
À MIXAGES

Jusqu'au 31 janvier

COLLECTE/ÉCHANGE DE JEUX ET JOUETS

VOUS DÉPOSEZ (OU PAS) UN
JEU/JOUEZ VOUS REPARTEZ (OU PAS)
AVEC UN AUTRE
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H30
À MIXAGES

samedi 14 janvier

SORTIE HABITANT·ES MUSÉE DE GRENOBLE

VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION "DE LA NATURE"

TRANSPORT EN MINIBUS
TOUT LE MONDE EST BIENVENUE !
TARIF SELON QUOTIENT FAMILIAL
INFOS ET INSCRIPTIONS
À MIXAGES

ORGANISÉE AVEC LA MÉDIATHÈQUE DU PERCY

Lundi 9 janvier

LE REPAS D'ISABELLE

VENEZ CUISINER AVEC ELLES ET EUX À
MIXAGES DÈS 10H OU JUSTE POUR
DÉJEUNER.

*Toute l'équipe de Mixages vous souhaite
une nouvelle année pleine de beaux projets !*

153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr - www.cc-trieves.fr

Temps d'Parents

Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

PROGRAMME JANVIER 2023

le Mercredi de 9h30 à 11h30
à Mixages à Mens

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux.

⇒ MERCREDI 4 à Mixages, temps de jeux et d'échange - Accueil à partir de 9h30, arrivée libre jusque 11h30

⇒ MERCREDI 11 à Mixages, atelier danse et éveil par le corps animé par Solène Dubreuil - Accueil à partir de 9h30, atelier de 10h à 11h
Gratuit, réservation conseillée

⇒ MERCREDI 18 à Mixages, temps de jeux et d'échange - Accueil à partir de 9h30, arrivée libre jusque 11h30

⇒ MERCREDI 25 à Mixages, atelier danse et éveil par le corps animé par Solène Dubreuil - Accueil à partir de 9h30, atelier de 10h à 11h
Gratuit, réservation conseillée

Contact : tdparents@laposte.net / 07 56 13 64 34

INAUGURATION DE L'AGRANDISSEMENT DE LA FRIPERIE SOLIDAIRE

La Friperie Solidaire du *Collectif d'Entraide du Trièves* s'est agrandie ! Il est vrai qu'on y était un peu l'étroit

C'est l'aboutissement d'un projet porté par plusieurs municipalités : ANNETTE PELLEGRIN, BERNARD COQUET et enfin la municipalité actuelle de PIERRE SUZZARINI qui a achevé les travaux en fin d'été. Les bénévoles du Collectif se sont chargés de l'aménagement intérieur : peintures, carrelage, fabrication de rayonnages en bois, nouvel agencement

Cette extension de l'espace de vente de textiles d'occasion apporte une grande satisfaction aux clients. Les bénévoles apprécient également ce lieu plus spacieux ! (Actuellement il y a une vingtaine de bénévoles qui y « travaillent » tout au long de la semaine : collecte, tri des vêtements donnés, rangement, vente ...)

L'objectif de la friperie, rappelons-le, est de récolter des fonds destinés à l'épicerie sociale du Collectif d'Entraide. Ces sommes servent à acheter des denrées alimentaires en com-

plément de ce qui est distribué par la Banque Alimentaire de l'Isère, ainsi que des produits d'entretien et d'hygiène.

Depuis plus d'une année maintenant, nous pouvons nous fournir aussi auprès de producteurs locaux : viande, fromages, œufs, pain, légumes de saison...

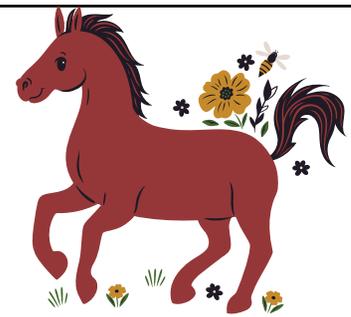
Cet agrandissement est une belle réalisation qui résulte de la collaboration entre notre association et la municipalité, et qui confirme ainsi le rôle social important joué par le *Collectif d'Entraide* au sein de notre territoire.

JOËLLE CHATELAIN, MEMBRE DE LA DIRECTION COLLÉGIALE



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE DU TRIÈVES

L'Espace Public Numérique du Trièves propose à partir du 15 janvier 2023 un cycle de 4 séances d'initiation à Word et un cycle de 4 séances d'initiation à Excel. Le formateur de *Coup d'œil* assurera ces formations. Les séances auront lieu le matin de 9h à 11h30. Les dates seront précisées ultérieurement. Pour vous inscrire et avoir plus de renseignements : téléphoner au 06 63 41 62 79 en laissant un message et vos coordonnées.



CAVALIERS EN TRIÈVES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 13 janvier 2023 à 18h30 à l'Espace culturel de Mens

Venez nombreux !

Merci beaucoup



CIEL, MON GLACIER !

CYCLE D'ANIMATIONS AUTOUR DE LA GLACIOLOGIE

Les sciences du climat et la glaciologie sont des sciences passionnantes et amusantes à transmettre. L'association Névé a toujours beaucoup de plaisir à les partager avec vous et a concocté un cycle d'animations intitulé *Ciel, mon glacier !* pour cet hiver et printemps.

Il s'agit d'ateliers pensés à la fois pour les adultes et pour les jeunes.

Les ados peuvent y venir seul·es (à partir de 12 ans) ou en famille (à partir de 8 ans).



QUAND ?

Un mercredi par mois de 10h à 12h à Mens de janvier à juin, à l'Espace Culturel, place de la mairie.

PROGRAMME PRESENTI (susceptible de modifications)

⇒ 18 janvier, en salle - *Mon glacier est vivant !* : Atelier de manipulation déplacement/écoulement des glaciers.

⇒ 22 février, sortie en extérieur - *Mon glacier et sa meilleure amie, la neige* : observation du manteau neigeux, lien avec le climat local (horaires et lieu de sortie à adapter en fonction de la météo).

⇒ 15 mars, en salle - *Mon glacier bien au froid sous la neige* : atelier de manipulation autour de l'albédo et l'importance de la neige dans le climat.

⇒ 26 avril, en salle - *La généalogie de la famille glacier* : jeu frise des glaciations.

⇒ 24 mai : en salle - *L'avenir de mon glacier* : Conférence interactive sur le devenir des glaces dans le monde.

⇒ 21 juin - *L'histoire de mon glacier* : atelier d'écriture, et si nous cachions un message dans un glacier pour les générations futures ?

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

5€/pers/atelier, 15pers. max/atelier

Possibilité de s'inscrire à une seule ou toutes les sessions.

Inscriptions jusqu'au lundi midi (avant l'atelier), par email : contact@neveasso.fr



QUELQUES ARBRES DE PLUS...

Début décembre de nouveaux arbres ont été plantés à l'étang de pêche (érables et tilleuls), au parc Bonniot (arbre de Judée), au parc Joubert (tulipiers de Virginie) et au jardin de la Cure (pommier et prunier).

Ces huit arbres sélectionnés pour leur adaptabilité à notre territoire ont été offerts par le Comité d'Organisation du Rallye du Trièves (le CORAT). Nous les remercions, de même que nous remercions PHILIPPE LORENZI pour ses conseils dans le choix des végétaux et pour leur plantation, avec l'appui du service technique communal. Dès l'année prochaine nous pourrons profiter du fleurissement de certains d'entre eux et un peu plus tard de l'ombre que ces arbres procureront aux personnes désirant pique-niquer à l'étang.



À PARTIR DU 11 JANVIER, MUSIQUE EN OBIYOU PROPOSE DEUX NOUVEAUX ATELIERS :

CHORALE ENFANTS

17h - 18h

Espace culturel à Mens avec **PERRINE DUPONT**
120 € les deux trimestres (+ 20 € d'adhésion)

ATELIER VOCAL ADULTES

19h30 - 21h00

Espace Culturel à Mens avec **PERRINE DUPONT**
150 € les deux trimestres (+ 20 € d'adhésion)

La première séance est sans engagement, exceptée l'adhésion.

Renseignements et inscriptions : musiqueenobiyou@gmail.com ou 06 10 27 94 03

MUSIQUE EN OBIYOU

CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE À 18H30 :

DIMANCHE 15 JANVIER : « LES MIENS » 1H25 DE ROSCHDY ZEM



Moussa a toujours été doux, altruiste et présent pour sa famille. À l'opposé de son frère Ryad, présentateur télé à la grande notoriété qui se voit reprocher son égoïsme par son entourage. Seul Moussa le défend, qui éprouve pour son frère une grande admiration. Un jour Moussa chute et se cogne violemment la tête. Il souffre d'un traumatisme crânien. Méconnaissable, il parle désormais sans filtre et balance à ses proches leurs quatre vérités. Il finit ainsi par se brouiller avec tout le monde, sauf avec Ryad...

La suite de la programmation n'est pas connue au moment de l'impression.

La prochaine séance aura lieu le 29 janvier.



Organisé par *Prochaine Sortie*
et *l'Écran Vagabond du Trièves*
Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit (enfant et abon-
nement) : 3,50€
Abonnement : 7€
prochainesortie.mens@gmail.com
06 23 77 25 18

Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site www.ecranvagabond.com

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.



Nous arriverons dans trois mois à mi-mandat, traversée par une crise sanitaire sans précédents. Cette crise sanitaire de deux ans, difficile à vivre pour chacun d'entre nous, nous avons à faire face à de nouvelles crises : économique, énergétique, climatique et une situation très anxiogène en Ukraine. Nous sommes solidaires avec tous ceux qui souffrent et vivent des situations douloureuses.

Ces deux années difficiles passées, nous pouvons

émettre le vœu qu'enfin de nombreux projets municipaux deviennent réalité. A travers le projet « Petites Villes de Demain » notre bourg devrait pouvoir se développer et retrouver de nouveau la place qu'il mérite. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

L'équipe de « Préservons, Innovons » vous présente leurs vœux de santé de bonheur et d'amour pour la nouvelle année 2023. Qu'elle vous réserve le meilleur, à vous, à vos familles, ainsi qu'à tous vos amis ! Nous restons toujours à l'écoute de chacun.

Nous espérons que cette année 2023 qui s'annonce vous permette de concrétiser vos projets personnels et professionnels avec sérénité.



Votes aux conseils municipaux des mois de décembre 2022.

Le 6 décembre 2022, s'est tenu le dernier conseil municipal de l'année.

L'ordre du jour comportait des sujets importants engageant l'avenir :

- présentation du dispositif «territoire zéro chômeur de longue durée » porté par la communauté de commune du Trièves –
- délibération sur le rachat des équipements de l'auberge de Mens suite au départ du gérant - validation de la convention Petites Villes de Demain.

Concernant le dispositif territoire zéro chômeur de longue durée: celui-ci entre dans sa phase opérationnelle et permet d'espérer des perspectives positives pour le territoire. En effet, à ce jour, 27 emplois représentant 20 équivalents temps plein sont déjà créés. Nous soutenons cette initiative tout en rappelant que les emplois créés ne doivent pas concurrencer les entreprises locales mais assurer des missions complémentaires et/ou répondre à leurs besoins de main d'œuvre.

Nous rappelons également notre engagement actif

pour la création d'une zone artisanale aux Apreaux afin de répondre aux besoins exprimés avec constance par les entreprises locales et de faciliter la création d'emploi sur le territoire par l'initiative privée.

Nous nous sommes prononcés favorablement sur le rachat du matériel et des équipements de l'auberge de Mens. En effet, le gérant n'a pas trouvé de candidat pour le rachat de son fond de commerce au moment de son départ. Notre décision est motivée par l'objectif de ne pas démanteler cet outil et de faciliter la reprise par un futur gérant. Nous serons vigilants sur le devenir de cet outil.

Nous avons interrogé le maire sur la situation du camping. Le contentieux judiciaire en cours fait peser des risques forts. D'une part, la commune peut perdre des ressources financières significatives hypothéquant ses investissements futurs ; D'autre part, il y a risque que le camping n'ouvre pas pour la saison 2023 dont la préparation et les réservations se font largement en période hivernale. Il est dommage que le jugement en référé n'ait pas retenu le caractère d'urgence de la situation. Ce sont les commerçants, les producteurs et toutes les activités en lien avec le tourisme qui en subiront les pertes financières.

Nous avons donné un vote favorable à la convention Petites Villes de Demain signée entre la Communauté de communes du Trièves, la commune de Mens, le département de l'Isère et l'Etat. Cette convention donne à la commune la possibilité de redynamiser et de moderniser le centre bourg avec une vision à moyen terme. Nous poursuivrons notre implication dans la réflexion et dans la mise en œuvre des projets avec l'esprit constructif au service de l'intérêt général qui est notre ligne de conduite.



Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

ADMR DE MENS / GÉRARD ROYER

Nous avons appris avec une profonde tristesse le départ de Gérard Royer le 11 Novembre 2022. Nous tenons au nom du personnel, des bénévoles et des bénéficiaires de l'ADMR, par ces quelques lignes, lui rendre hommage.

Gérard, tu étais le fondateur du service *portage de repas*, tu as œuvré auprès de Madame Marguerite Borel alors présidente, pour faire aboutir un projet audacieux.

Pendant plusieurs mois avec courage et détermination, tu as frappé aux portes des différentes administrations pour obtenir les autorisations et les agréments, pour avoir des subventions.

Tu as obtenu le financement d'un véhicule frigorifique, trouvé un fournisseur en restauration et proche de Mens. Tu as créé au sein de l'ADMR, un poste de chauffeur/livreur et embauché monsieur René Argoud qui depuis 2003 assume consciencieusement ce service dans notre association.

Beaucoup ont essayé de te décourager dans tes démarches, mais tu as su avec ténacité aller jusqu'au bout de ton projet et la première tournée a eu lieu dans le Trièves le 1^{er} juillet 2003, avec comme fournisseur le CAT (Centre d'Aide par le Travail) de la Mure. Belle action sociale pour notre territoire !

Depuis 19 ans, le service « portage de repas » livre des repas pour tous les jours de la semaine. Nous respectons ton idée de départ : « Rester en bonne santé, lutter contre l'isolement et permettre aux personnes en perte d'autonomie ou fragilisées par le vieillissement de rester à leur domicile le plus longtemps possible ».

Nous continuons ton œuvre en nous adaptant aux exigences du temps (plus de plastique, des produits locaux, des menus élaborés par une diététicienne, des plateaux-repas isothermes) mais l'esprit de départ reste là contribuer au maintien à domicile . **Merci Gérard !**

Une pensée émue pour ton épouse Colette qui depuis tout ce temps œuvre discrètement et efficacement pour l'ADMR.

SUR LA ROUTE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Du 1^{er} au 24 décembre, quand sonne 18h,
s'ouvre une nouvelle fenêtre de rencontres et d'amitié
Un nouvel élan

Là où chaleur et convivialité se partagent,
le vin chaud (mais pas que !) et le plaisir ne sont pas loin

À la lumière du brasero
nos voix se mêlent, nos chants
s'envolent, nos cœurs s'enchantent
libérant en toute simplicité chez petit-e-s et grand-e-s de joyeuses émotions

Réminiscence d'enfance !
Sous une voûte céleste à l'humeur changeante
une étincelle de paix et d'adelphité!

À l'an 23, pour à nouveau « enflammer » le calendrier de l'avant-Noël !

SIGNÉ : DES MARCHEUSES ET MARCHEURS D'UN SOIR

* « Un mot inventé, pour un sentiment à imaginer, à rêver, à réaliser, peut-être, en ce XXI^e siècle. Le mot adelphité est formé sur la racine grecque adelph- qui a donné les mots grecs signifiant sœur et frère, tandis que dans d'autres langues (sauf espagnol, portugais, arabe), sœur et frère proviennent de deux mots différents. Englobant sororité (entre femmes) et fraternité (entre hommes), l'adelphité désigne des relations solidaires et harmonieuses entre êtres humains, femmes et hommes. » écrit Florence Montreynaud, écrivaine, historienne, linguiste.

<https://lespotiches.com/culture/comprendre/definition-adelphite-qu-est-ce-que-c-est/>

NAISSANCES :

BARBEZANGE MERLIN, FLOCON NÉ LE 20 DÉCEMBRE 2022 À MENS
PEYRAUD AMELIA NÉE LE 23 DÉCEMBRE 2022

DÉCÈS :

RUELLE JOSETTE VEUVE NAVILLE DÉCÉDÉE LE 27 NOVEMBRE 2022
JOSSERAND REMY DÉCÉDÉ LE 28 NOVEMBRE 2022
LAGRAVE MADELEINE VEUVE GAY DÉCÉDÉE LE 28 NOVEMBRE 2022
PAULIN MADELEINE VEUVE JOUVENCEL DÉCÉDÉE LE 2 DÉCEMBRE 2022
ARRIBERT CLAUDE DÉCÉDÉ LE 5 DÉCEMBRE 2022
ROUX MARGUERITE VEUVE FAURE DÉCÉDÉE LE 11 DÉCEMBRE 2022

La friperie solidaire S'habiller, un acte engagé

La Friperie solidaire, située rue Paul Brachet depuis 2016, s'est agrandie (cf p11).

La venue d'E. Pouillot-Ferrand en octobre a été l'occasion d'élargir notre regard sur le rôle joué par cet espace de vente désormais plus spacieux et accueillant, bien apprécié des bénévoles et client-e-s.

Nous savions que la friperie solidaire permet de s'habiller à petits prix et que s'habiller là commence d'être un acte engagé puisque les fonds récoltés sont destinés à l'épicerie solidaire, ces deux activités émanant de la même structure associative le Collectif d'Entraide du Trièves.

Avec EPF, nous conscientisons que, depuis la fin des quotas qui régulaient les importations textiles au début des années 2000, ayant ainsi vu naître la fast fashion, la mode rapide, jetable, qui nous pousse à acheter, nous empoisonne, à bas coût, ce secteur industriel, fondé sur la surproduction et l'incitation à la surconsommation par le biais de soldes, de promotions, de collections capsule..., est « énergivore, écocide et irrespectueux des droits humains ». Ainsi, pratiquer la seconde main en s'habillant (et donnant) à la Friperie, c'est aussi limiter notre impact destructeur sur notre environnement.



LA FRIPERIE SOLIDAIRE EN PRATIQUE :

Collecte : Pré Colombon, à la déchetterie et la friperie aux heures d'ouverture. Ouverture mercredi journée, vendredi après-midi et samedi matin. Une vingtaine de bénévoles essentiellement féminine, pour des tâches variées et d'une égale importance : la relève et le transport des sacs ; le tri, exclusivement le lundi, ce qui est pendu, stocké, recyclé ou encore mis en déchetterie ; l'accueil boutique ; la tenue de caisse ; la gestion des stocks ; le ménage. La partie administrative est assurée par une salariée.

Alors bravo et merci pour tout cela à l'équipe ! Une palme à Maria Pinto qui de ses petites mains agiles s'adonne, chaque lundi depuis 22 ans, au tri des sacs. Avec le sourire !

SOAZIG BREYSSE

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE FÉVRIER : 15/01/23. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr

EN JANVIER

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le 24 janvier

UN TEMPS
D'ÉCHANGE
avec les habitant-e-s
à chaque conseil
municipal

MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21
secretariat@fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>
Ouverture au public : du lundi au
vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER-ÈRE-S : 04 76 34 61 59

KINÉS :
Maison médicale : 04 76 34 62 30
P. Péchoux : 06 18 05 39 91
V. Bennet : 06 92 93 62 10

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :
04 76 34 87 05

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT
FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50